

LA REVUE DE L'ANNÉE

ASSOCIATION DE NUTRITION ANIMALE DU CANADA

2010



Association de nutrition animale du Canada



Animal Nutrition Association of Canada

Message du PRÉSIDENT

Cette année, le Conseil d'administration de l'ANAC a procédé à la mise à jour du plan stratégique de l'association afin de refléter les défis et les occasions qui attendent l'organisation au cours des années à venir. Le nouveau plan, Vision 2015, porte sur le rôle de leadership que jouera l'ANAC, l'amélioration du cadre commercial et nos efforts continus visant à assurer la viabilité de l'industrie.

Nous avons déjà accompli beaucoup en rapport à la réalisation de cette vision et l'an qui vient promet encore plus de progrès. Les propositions de l'ANAC pour l'amélioration du cadre réglementaire et les efforts que nous déployons auprès du gouvernement et de nos partenaires de l'industrie ont contribué à bien cimenter la notion voulant que la réforme réglementaire soit nécessaire pour rehausser la sécurité et la compétitivité de l'industrie canadienne de l'alimentation animale.

Je suis optimiste quant à l'avenir de notre industrie et de notre association, mais je ne pourrai malheureusement pas me joindre à vous pour accueillir ce changement que nous avons tous travaillé avec acharnement pour accomplir. En effet, je quitterai en juin 2011 mon poste à la Cargill du Canada pour relever de nouveaux défis en Europe, au service de la même compagnie toutefois.

Je profite de cette occasion pour remercier mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement et leur dévouement à l'endroit de l'association et de l'industrie. Ensemble avec le personnel de l'ANAC, vous avez contribué au succès de cette dernière année.

Phil Graham
Président, 2010-2011

Mot du DIRECTEUR EXÉCUTIF

La vision de l'ANAC pour l'industrie de l'alimentation animale prend appui sur un ensemble modernisé de règlements qui amélioreraient la sécurité et l'accès aux marchés tout en maintenant un niveau approprié de protection à la consommation. L'industrie est d'avis que le point de mire de la réglementation doit s'éloigner du contrôle de la teneur nutritionnelle des aliments et porter plutôt sur l'identification et la gestion des risques.

Vers la fin de 2010, l'ANAC a préparé et distribué un document de politique faisant appel à la modernisation de la réglementation. Les positions retrouvées dans ce document qui sont maintenant bien connues du gouvernement émanent de l'expérience des membres de l'ANAC qui ont été appelés à travailler avec un système réglementaire qui ne répondait plus aux réalités de l'industrie d'aujourd'hui.

Nos efforts visent maintenant un dialogue avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans le but d'amorcer l'exploration des solutions possibles à ce dilemme. Nous souhaitons que nos propositions soient considérées comme étant constructives, pratiques et pertinentes. Tournés vers l'avenir, l'appui continu des membres de l'ANAC sera déterminant pour l'atteinte des objectifs de l'industrie.

Graham Cooper
Directeur exécutif

MODERNISER LE RÈGLEMENT RELATIF AUX ALIMENTS DU BÉTAIL

LA PRIORITÉ ABSOLUE DE L'INDUSTRIE

L'industrie de l'alimentation animale en contexte

L'industrie canadienne de l'alimentation animale accepte le fait que, faisant partie intégrante de la chaîne de valeur agroalimentaire, elle doit être sujette à la réglementation. Cependant, le point de vue dominant au sein de l'industrie est que le cadre réglementaire actuel – en grande partie inchangé depuis plus d'un quart de siècle – est désuet et mal orienté. Par conséquent, il doit être réorienté et modernisé pour refléter les réalités d'aujourd'hui dans l'industrie de l'alimentation animale, et permettre au gouvernement de rediriger les ressources en matière d'application de la loi là où le besoin se fait le plus sentir.

Le système de réglementation devrait surtout mettre l'accent sur l'identification et le contrôle des risques liés aux ingrédients utilisés dans la production d'aliments pour animaux et en fabrication. Les règlements devraient ainsi être axés sur la salubrité, au lieu de tenter de contrôler le contenu nutritionnel des aliments pour animaux comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Principes directeurs à la base de la modernisation de la réglementation

Pour mettre en place une trame de fond qui permettra à l'ANAC de réaliser la réforme réglementaire, le Conseil d'administration de l'association a souscrit en 2009 à un ensemble de principes directeurs relatifs à une nouvelle réglementation. Les objectifs de ses principes visent à préciser – avec plus de détail – le contexte réglementaire tout en progressant avec la modernisation. L'ANAC propose que la modernisation de la réglementation soit d'abord axée sur trois principaux objectifs :

SÉCURITÉ – Maintien du bien-être et de la santé des animaux, protection de l'approvisionnement alimentaire pour les humains et atténuation des risques pour l'environnement.

ACCÈS AUX MARCHÉS ET COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR – La réglementation ne doit pas nuire à l'innovation, à l'entrée sur les marchés et désavantager l'industrie canadienne de l'alimentation animale face à ses concurrents internationaux.

PROTECTION DES CONSOMMATEURS – Contrôle exercé sur les allégations fausses ou trompeuses et assurance que l'étiquette reflète l'utilisation prévue du produit.

Le rôle du programme ProQualité de l'ANAC

Le programme ProQualité de l'ANAC est un système de gestion de salubrité des aliments du bétail fondé sur l'HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques) en vertu duquel près de 170 installations, représentant plus de 70 % de la production commerciale d'aliments du bétail au Canada, ont obtenu leur attestation. Pour maintenir leur attestation, les installations certifiées doivent subir une vérification annuelle indépendante menée par une firme d'essai et de vérification reconnue à l'échelle internationale.



En 2010, le programme ProQualité a été officiellement reconnu par l'Agence canadienne d'inspection des aliments comme un programme équivalent à son Programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA). Actuellement, l'ANAC examine la faisabilité d'améliorer le programme au moyen de l'ajout d'une composante ISO 22000 aux normes déjà rigoureuses du programme ProQualité.

Propositions pour la modernisation du cadre réglementaire

En 2010 l'ANAC a publié un document politique: *Un exposé pour moderniser le Règlement sur les aliments du bétail*. Ce document a pour but d'articuler la nécessité des changements à la réglementation et énonce trois propositions :

- **Mise en œuvre d'un processus collaboratif entre le gouvernement et l'industrie** – La première étape consiste à établir une communication officielle entre l'ANAC et l'ACIA afin d'en arriver à une entente concernant la modernisation du cadre réglementaire.
- **Meilleure reconnaissance du programme ProQualité comme mesure de contrôle des risques** – L'ANAC recommande une meilleure reconnaissance du programme ProQualité comme mesure de contrôle des risques, combinée à une surveillance gouvernementale afin d'assurer le respect des normes acceptées en matières de salubrité et sécurité. Cette approche permettrait à l'ACIA de déployer ses ressources plus efficacement en concentrant sur la conformité des programmes pour ces installations et en procédant à des inspections plus fréquentes des installations n'ayant aucune mesure reconnue de contrôle des risques.
- **Réorientation du système d'enregistrement afin qu'il comprenne les installations** – L'ANAC suggère la modification de la priorité du système de réglementation des aliments du bétail, exigeant que l'enregistrement des meuneries soit fondé sur leur profil de risque. Cette modification remplacerait le processus actuel qui vise à contrôler la teneur nutritive et de leurs ingrédients au moyen de l'enregistrement des aliments du bétail. De plus, le Tableau 4 du Règlement sur les aliments du bétail serait remplacé par un processus de sélection scientifique visant à évaluer les risques liés aux ingrédients.

VISION 2015

L'ANAC sera chef de file dans le secteur agro-alimentaire et un partenaire agréé au niveau international, engagée à susciter un environnement favorable pour la production viable d'aliments sains pour le bétail

Piliers de succès

LE LEADERSHIP

- Améliorer la reconnaissance de l'ANAC comme voix crédible de l'industrie canadienne de l'alimentation animale
- Susciter l'engagement des intervenants de la chaîne de valeur agro-alimentaire pour l'avancement des intérêts de l'industrie
- Influencer la politique publique de façon proactive

Investir dans la création de postes scientifiques, juridiques et économiques en appui à l'industrie

Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication avec les membres, le gouvernement et les intervenants de l'industrie

Assumer un rôle de leadership en proposant des solutions politiques et structurales aux questions réglementaires et aux enjeux qui guettent l'industrie

Anticiper et répondre aux tendances d'orientation, politiques et scientifiques émergentes

L'AMÉLIORATION DU CADRE COMMERCIAL

- Mise en œuvre des initiatives clés contenues dans la stratégie du livre blanc
- Assurer l'accès à la technologie et aux ingrédients découlant des plus récents résultats scientifiques
- Établir un partenariat avec les organisations provinciales et internationales qui œuvrent dans le secteur de la nutrition animale

Créer un dialogue de collaboration entre le gouvernement et l'industrie au sujet de la modernisation du cadre réglementaire

Obtenir une reconnaissance accrue du gouvernement à l'endroit de ProQualité comme mesure d'atténuation des risques

Obtenir une recentralisation du système d'enregistrement des installations

Explorer et mettre en œuvre les pratiques exemplaires et synergies internationales

LA VIABILITÉ

- Promouvoir la salubrité des aliments du bétail pour assurer la sécurité des aliments de consommation humaine
- Veiller à la viabilité de l'environnement via la réforme réglementaire

Évaluation et amélioration continues de ProQualité pour assurer que le programme réponde aux besoins de l'industrie et de ses clients

Examiner la possibilité d'apporter des améliorations/ajouts au programme de salubrité des aliments de l'ANAC, y compris d'autres systèmes de salubrité des aliments

Promouvoir des modifications au *Règlement sur les aliments du bétail* qui permettront à l'industrie de l'alimentation animale de réduire le gaspillage de nutriments

Objectifs stratégiques

Objectifs pluriannuels

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANAC

Membres de l'exécutif

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Phil Graham
Cargill Animal Nutrition

VICE-PRÉSIDENT

Peter Bennett
Federated Co-operatives Ltd.

TRÉSORIER

Dennis Kornelsen
HyLife Ltd.

ADMINISTRATEUR À L'EXÉCUTIF

John Brennan
Nutreco Canada Inc.

PRÉSIDENT SORTANT

Paul Wideman
W-S Feed & Supplies Ltd.

Administrateurs des divisions

ALBERTA

Gary Golby
Champion Feed Services Ltd.

ATLANTIQUE

Louis Snyder
Co-op Atlantic

COLOMBIE-BRITANNIQUE

David Dyble
Viterra, Feed Products Group

MANITOBA

Dennis Kornelsen
HyLife Ltd.

ONTARIO

Nadine Schwandt
New Life Mills

QUÉBEC

Patrice Guillet
Bio Agri Mix LP

SASKATCHEWAN

Tim Armstrong
New-Life Feeds
Division de Parrish & Heimbecker

Administrateurs

Owen Jones
Canadian Bio-Systems Inc.

Michel Duval
Provimi Canada ULC

Patrice Brochu
Agri-Marché Inc.

Bevyn Litke
Masterfeeds Inc.

Need french title

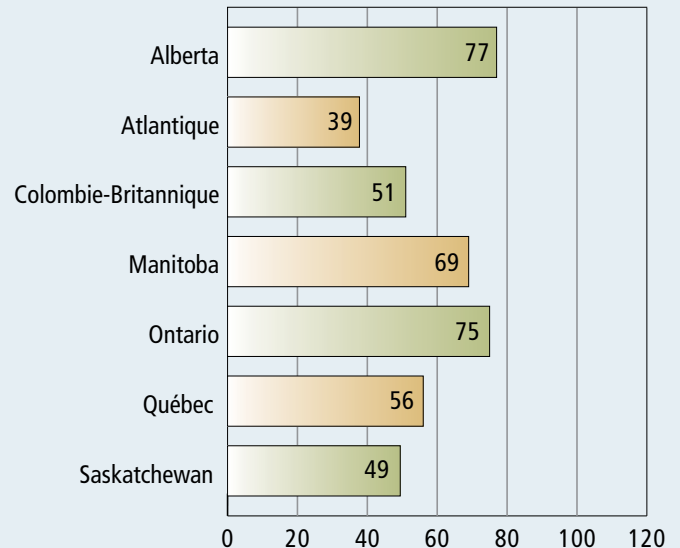
D' Maurice Smith
Alpharma Canada Corp.

Paul Primeau
Premier Ag Resources Ltd.

Comité de nutrition – Présidente sortante

Nancy Fischer
Viterra, Feed Products Group

ANAC MEMBRES PAR PROVINCE



L'ANAC ET L'INDUSTRIE CANADIENNE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

L'Association de nutrition animale du Canada (ANAC) est l'association nationale qui représente l'industrie de l'alimentation animale au Canada. Les 170 entreprises membres de l'ANAC fabriquent des aliments destinés au bétail, à la volaille et aux poissons, et fournissent le grain, les tourteaux d'oléagineux, les micro-ingrédients et autres produits et services à l'industrie. Ces compagnies représentent approximativement 90 % du secteur de la fabrication d'aliments du bétail commerciale au Canada.

Le rôle premier de l'ANAC est de représenter les intérêts de l'industrie auprès des régies et des décideurs du gouvernement. L'objectif de l'association consiste à susciter un cadre commercial favorable pour ses membres, tout en maintenant les normes les plus élevées de salubrité des aliments pour animaux et donc, des aliments destinés à la consommation humaine.

L'industrie de l'alimentation animale joue un rôle important dans l'économie agroalimentaire du Canada et se veut un partenaire essentiel dans le cadre du système national de la salubrité des aliments. Les prix de l'alimentation animale constituent l'élément le plus important dans le coût de production des producteurs de bétail et de volaille. Selon l'espèce, ils représentent une proportion allant jusqu'à 75 % du coût total. Au Canada, la production commerciale totale estimative d'aliments du bétail s'élève à 20 millions de tonnes et de plus, on estime que 10 millions de tonnes sont produites à la ferme.

L'Association de nutrition animale du Canada
150 rue Metcalfe, suite 1301
Ottawa (Ontario) K2P 1P1
Tél : 613.241.6421 Téléc : 613.241.7970

www.anacan.org

Association de nutrition animale du Canada

